

## AXE STRATÉGIQUE 4 GOUVERNANCE, RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

**EFFET RECHERCHÉ** Les politiques publiques sont performantes, inclusives, territorialisées, intégrant le développement durable, basées sur des données probantes et sensibles au genre et aux droits humains, conformément à la Constitution et aux engagements internationaux du Maroc.

### Priorités stratégiques

1. Harmoniser les cadres juridiques avec la Constitution et les engagements contractés par le Maroc et appuyer leur mise en œuvre, notamment à travers la réforme du système judiciaire, en vue de renforcer l'environnement favorable à l'exercice des droits humains.
2. Appuyer les institutions nationales dans la mise en œuvre de leurs stratégies de promotion et de protection des droits humains, ainsi que dans l'élaboration de rapports, de suivi et d'évaluation en la matière.
3. Renforcer le processus de réforme de l'Administration à travers la bonne gouvernance, la transparence et l'accélération de la digitalisation.
4. Appuyer la cohérence, l'efficacité et l'efficience des politiques publiques à l'échelle nationale, ainsi que leur convergence au niveau local et régional, notamment à travers la production, l'accès, l'utilisation et l'interopérabilité de données probantes relatives au suivi et à l'atteinte des ODD, en particulier à l'échelle des régions et provinces du Royaume du Maroc.
5. Contribuer au renforcement des capacités aux niveaux de l'administration centrale, des services déconcentrés, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et du monde académique, dans le cadre de la subsidiarité et de la démocratie participative prévues par la régionalisation avancée.
6. Appuyer les initiatives en vue de favoriser l'émergence d'écosystèmes locaux, facteurs de diversification économique et de résilience, en milieu rural et dans les petites et moyennes villes.

### Alignement avec le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

**Axe de transformation 4 :** Vers des territoires durables et résilients, lieux d'ancrage du développement

### Alignement avec les ODD



**Organismes participants** | FAO, FIDA, HCR, OIM, OIT, OMS, ONUDC, ONU Femmes, ONU Habitat, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS



13, Avenue Ahmed Balafrej  
Souissi, Rabat - Maroc  
Tél. : +212 5 37 63 31 41  
Fax : +212 5 37 63 30 81  
onu.maroc@un.org  
<https://morocco.un.org/>  
@ONUMaroc  
Nations Unies Maroc

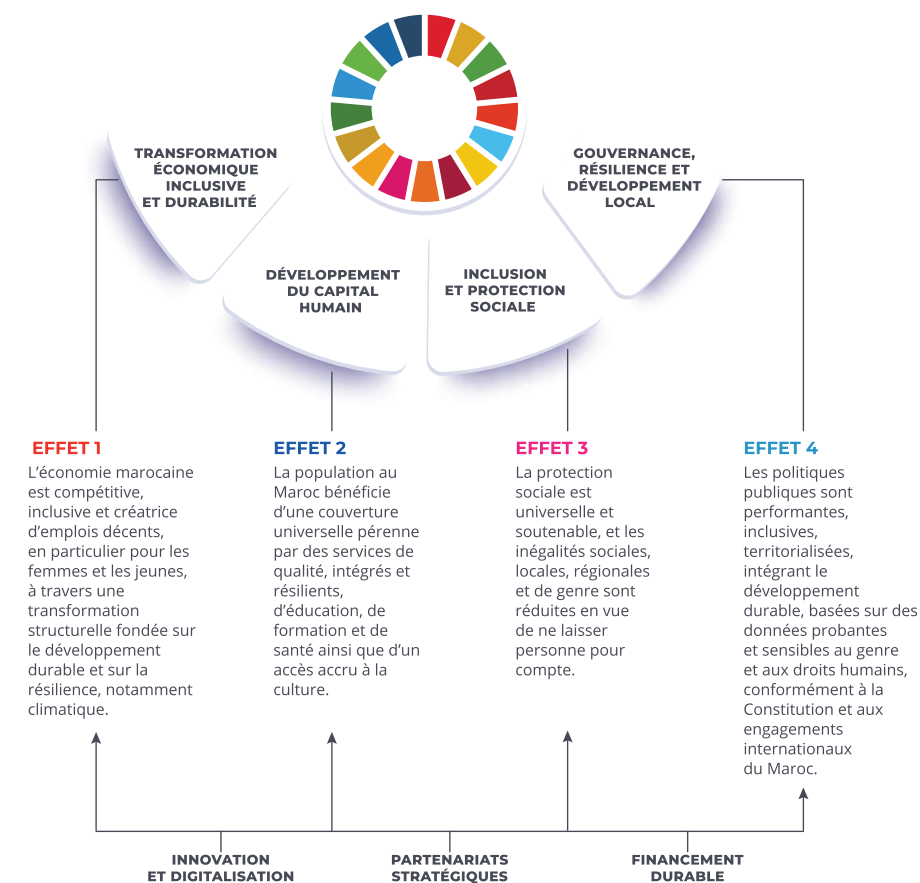


## CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023-2027

Le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) représente l'instrument de référence pour la planification et le suivi de la mise en œuvre des activités du Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc en faveur des ODD à l'horizon 2030.

Elaboré de façon conjointe avec le Gouvernement marocain, le CCDD 2023-2027 s'articule autour de quatre axes stratégiques qui s'alignent avec les objectifs de transformation du Nouveau Modèle de Développement du Maroc (NMD) ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD).



## AXE STRATÉGIQUE 1 TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABILITÉ

**EFFET RECHERCHÉ** L'économie marocaine est compétitive, inclusive et créatrice d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, à travers une transformation structurelle fondée sur le développement durable et sur la résilience, notamment climatique.

### Priorités stratégiques

1. Promouvoir une meilleure intégration des secteurs productifs au sein des chaînes de valeurs, notamment à l'export, tout en assurant une montée en gamme de la production, dans le respect des normes internationales du travail et des normes environnementales.
2. Contribuer à la dynamisation de l'écosystème entrepreneurial, notamment en appui aux TPME et entreprises sociales et solidaires, permettant ainsi l'accélération de l'intégration de l'informel et la création d'emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes.
3. Appuyer la transition écologique et l'émergence d'une économie circulaire et à faible émission de carbone.
4. Investir dans l'innovation et le développement de capacités en recherche et développement.

### Alignement avec le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

**Axe de transformation 1 :** Vers une économie productive et diversifiée créatrice de valeur et d'emplois de qualité

### Alignement avec les ODD



**Organismes participants** | CEA, FAO, FIDA, HCR, OIM, OIT, ONUDI, ONU Femmes, PNUD, UNESCO

## AXE STRATÉGIQUE 2 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

**EFFET RECHERCHÉ** La population au Maroc bénéficie d'une couverture universelle pérenne par des services de qualité, intégrés et résilients d'éducation, de formation et de santé ainsi que d'un accès accru à la culture.

### Priorités stratégiques

1. Appuyer les efforts du Gouvernement pour assurer l'accès équitable, pérenne et de qualité à l'éducation, à la santé et à la culture, à tous les âges, y compris pour les plus vulnérables.
2. Renforcer la vision holistique et intégrée de la santé dans toutes les politiques publiques pertinentes, en tirant les leçons de la pandémie de COVID-19 pour une refonte du système de santé.
3. Appuyer le renforcement des performances éducatives, du préscolaire à l'université en passant par les compétences de vie, tout au long du parcours de formation et à tous les âges, pour permettre à chaque individu de réaliser pleinement son potentiel.
4. Promouvoir la culture comme catalyseur de développement durable, moyen d'épanouissement et de cohésion sociale

### Alignement avec le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

**Axe de transformation 2 :** Vers un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir

### Alignement avec les ODD



**Organismes participants** | HCR, OIM, OIT, OMS, ONUDC, ONUDI, ONU Habitat, ONUSIDA, UNESCO, UNFPA, UNICEF

## AXE STRATÉGIQUE 3 INCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

**EFFET RECHERCHÉ** La protection sociale est universelle et soutenable, et les inégalités sociales, locales, régionales et de genre sont réduites en vue de ne laisser personne pour compte.

### Priorités stratégiques

1. Appuyer la généralisation des mécanismes et des services de la protection sociale visant à renforcer la résilience des familles et des populations les plus vulnérables, à assurer la couverture sociale et médicale de base de toute la population, y compris à travers le renforcement de sa gouvernance et la soutenabilité de son financement.
2. Concrétiser la transformation de la fenêtre démographique ouverte au Maroc en un véritable dividende en favorisant l'inclusion des jeunes, afin qu'ils/elles puissent réaliser pleinement leur potentiel de membres productifs de la société.
3. Promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes et des filles, particulièrement les plus vulnérables, et renforcer les mesures de leur protection contre toutes les formes de discrimination et de violence.
4. Favoriser l'inclusion sociale et la protection des populations les plus vulnérables à la marginalisation ou laissées-pour-compte.
5. Résorber l'écart d'accès aux services sociaux de base entre les mondes urbain et rural, afin de réduire les inégalités territoriales.

### Alignement avec le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

**Axe de transformation 3 :** Vers des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé

### Alignement avec les ODD



**Organismes participants** | FIDA, HCR, OIM, OIT, OMS, ONUDC, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF